

**DEMANDE D'ANNULATION
DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**
(À déposer au service de scolarité de votre composante)

**Aucune demande d'annulation ne peut être présentée après le 31 octobre, sauf situation particulière justifiée.
Le remboursement est impossible pour les demandes déposées après le 30 septembre.**

Année universitaire

UFR, Ecole, Institut

Diplôme ou année d'étude visée par la demande

Boursier Oui Non

N° Étudiant Civilité Madame Monsieur

Nom de famille

Nom d'usage

Prénom

Courriel tél :

Je sollicite par la présente demande :

l'annulation de mon inscription administrative motivée dans le cadre prévu à cet effet et **accompagnée des pièces justificatives** (ex. autorisation d'inscription, si vous vous inscrivez dans une autre université), carte d'étudiant, etc.

le remboursement de mes droits de scolarité à effectuer sur le compte bancaire de :
..... (Nom et Prénom du bénéficiaire + joindre RIB)

ATTENTION : le remboursement éventuel ne porte pas la totalité du montant acquitté. Si la demande de remboursement est acceptée, restent acquis à l'université :

- 23 € titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription
- 5,10 € représentant la participation des étudiants aux dépenses de la médecine préventive
- le cas échéant, les 45€ de cotisation culture et sport

MOTIVATION DE LA DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION :

Fait à Le

Signature obligatoire

Décision de la Présidente de l'Université		Pour le Président de l'Université et par délégation,
Annulation d'inscription	Remboursement	
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <u>Motif du refus</u> <input type="checkbox"/> hors délai <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <u>Motif du refus</u> <input type="checkbox"/> hors délai <input type="checkbox"/> Autre :	